



Ville de
Saint-Tropez

Comités de Quartiers

The background of the entire page is a photograph of a rural landscape. In the upper half, a church with a bell tower and a cross on top is visible, partially obscured by lush green trees. Below the church, there is a dense field of green grapevines. The sky is a clear, pale blue.

Comité 4 de Quartier

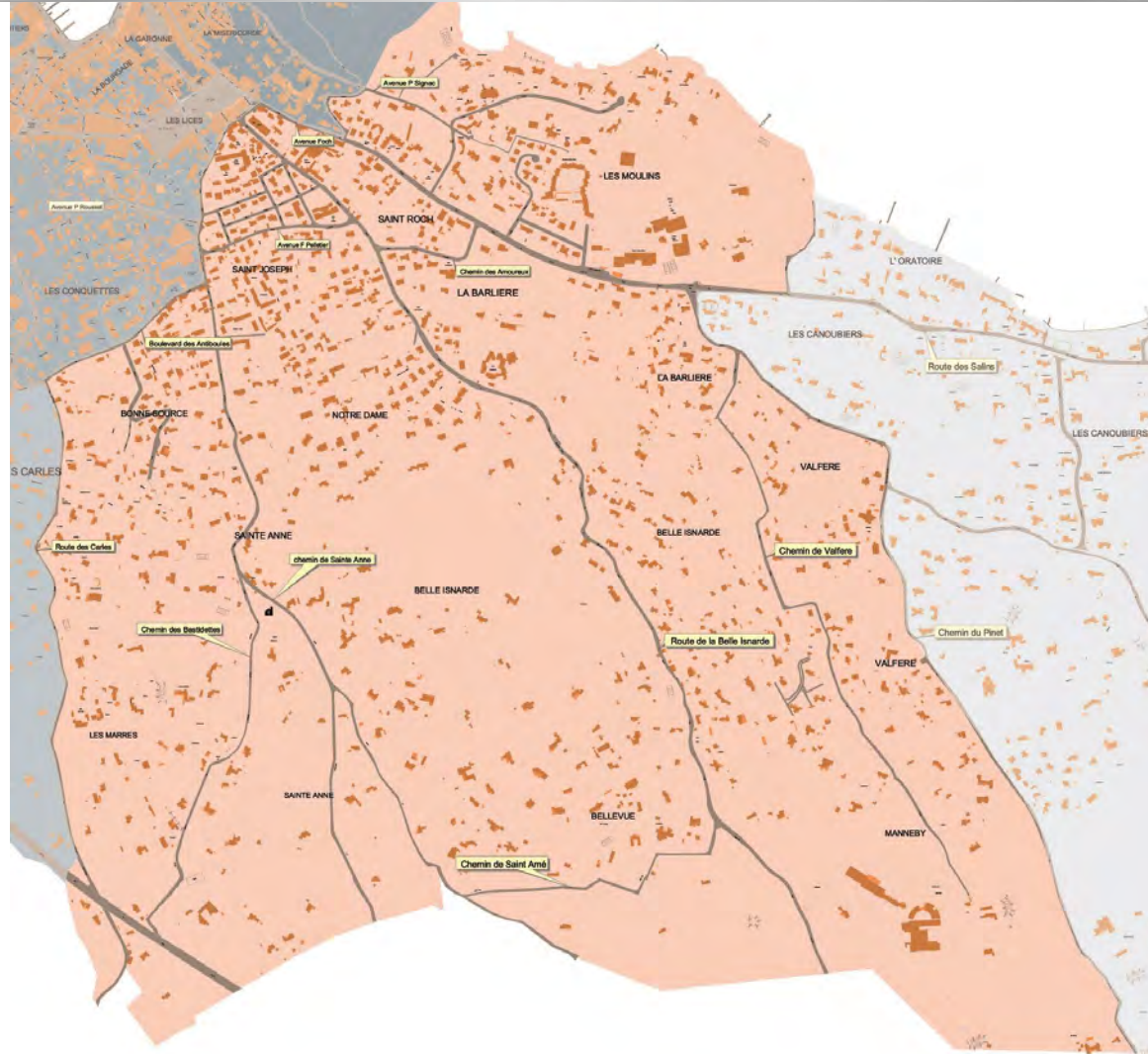
sainte-anne
la belle isarde
le moulin blanc

Comité 5 de Quartier

canebiers
et environs

29 MARS 2018

> *votre quartier*



[illegible]

> *représentants*

Présidentes : Andrée ANSELM

Claudie REBUFFEL

Suppléants : Joëlle GIBERT

Pierre RESTITUITO

Coprésidents : Jean-Pierre MATTEI

Hervé CHAMPSAUR

Suppléantes : Odile PERRON

Nicole TURION

> *Travaux*

Route des Salins :

Rénovation entre rond-point de la Croix Mallet et chemin de l'Estagnet.

Montant des travaux : 215.000 € TTC.



> *Travaux*

Ecole de Voile : HYDROCONTEST

1^{ère} édition, sur le parking du Port, du 2 au 9 septembre 2017.

2^{ème} édition, à l'école de voile, pour un meilleur accueil des étudiants et sur le plan d'eau pour les « compétitions ».

Des infrastructures éphémères seront installées sur le site, du 15 juin au 15 septembre 2018.

> *Travaux*

Ces équipements permettront d'offrir aux enfants et aux usagers :

- plus d'infrastructures et de matériels,
- un environnement plus agréable pour l'apprentissage de la voile,
- la sensibilisation aux enjeux de la préservation de la mer et de l'environnement,
- une baisse du prix de stages.

Le coût de la semaine de stage sera réduit de moitié par rapport à 2017 et passerait donc de 100 à 50 €.

Des créneaux horaires réservés aux enfants du Centre Aéré et du C.L.J.

L'accueil de l'ensemble des usagers sera d'une haute qualité.

Les horaires d'ouverture seront prolongés pour les loisirs et les stages particuliers.

> Réponse à vos requêtes



> *Général*

Vieille Ville :

Travaux terminés pour un montant de 2.340.000 € TTC. Ils concernaient :

- rue du Portail Neuf,
- impasse de la Miséricorde,
- rue de la Treille,
- traverse de la Treille,
- rue des Féniers,
- impasse des Féniers,
- rue Sainte-Barbe.

> *Général*

Rue de l'Ormeau



> *Général*

Rue de la Citadelle



> Général

Rue Berny :

Les travaux de renouvellement des réseaux d'assainissement eaux usées de la rue et la mise en souterrain des réseaux secs sont terminés.

Les travaux de pavage sont en cours et seront terminés au plus tard fin avril.



> Général

Rues des Charrons et Grenouillère :

Renouvellement des réseaux d'eaux usées :

- Rue des Charrons : 305.000 € TTC
- Rue Grenouillère : 175.000 € TTC

Les travaux de pavage débuteront au 1er
et dernier trimestres 2019.



> Général



> *Général*

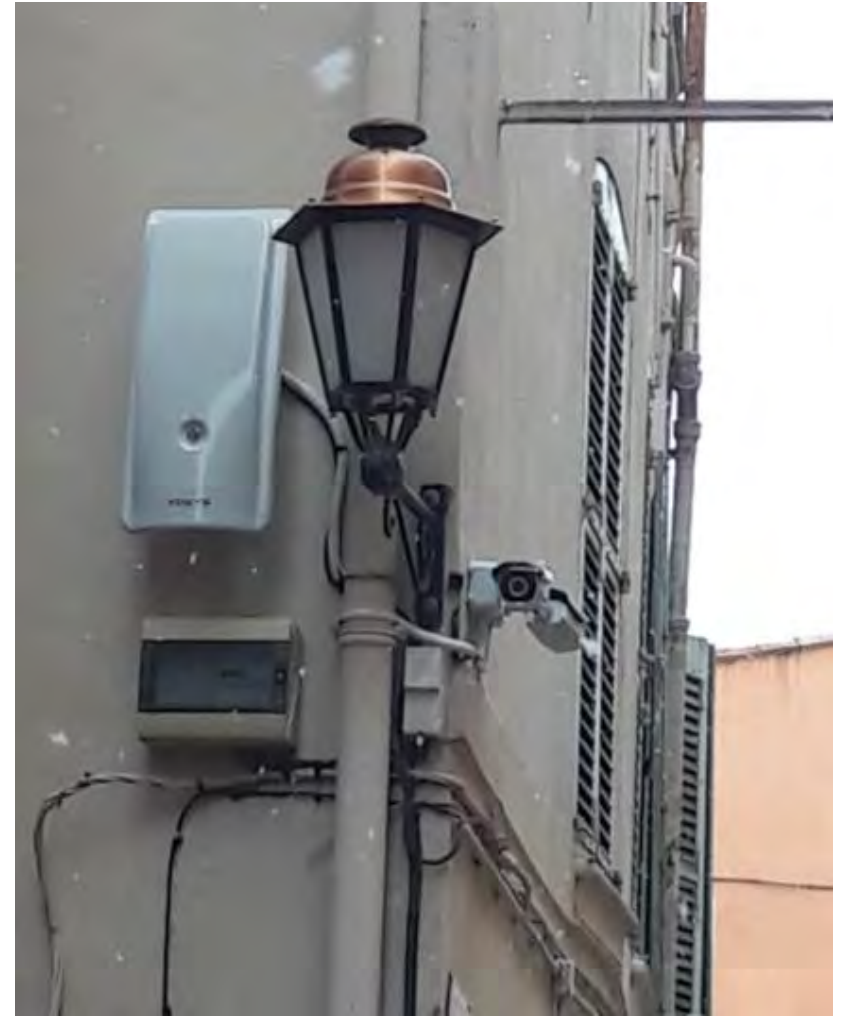
Rue des
Conquettes :



> *Général*

Caméras de surveillance :

- logements sociaux Les Lices / Le Couvent,
- rue Cépoun Sanmartin (nomade)
- rue des Remparts.



> *Général*

Eclairage public du Vieux Port :

Travaux inaugurés pour les fêtes de fin d'année 2017.

Ils concernaient :

- les quais Péri, Suffren, Jaurès et Mistral,
- les môles d'Estienne d'Orves et Jean Réveille,
- la place de l'Annonciade et ses abords.

Précédemment : 68 mâts et 121 encastrés sur un linéaire de 935 mètres.

Aujourd'hui : 40 mâts avec une qualité d'éclairage bien supérieure.

Le coût des travaux : 640.791,36 € TTC.



> *Général*

Façades et clocher de l'église :

Opération suspendue provisoirement.

A la demande de la DRAC /
investigations techniques
et historiques supplémentaires.



> *Général*

MISE aux NORMES des PARATONNERRES de l'EGLISE PAROISSIALE et de l'HOTEL de VILLE :

Réalisation de prises de terre sur la place de l'Ormeau et l'impasse Saint-Pierre.

Budget global de l'opération : 43.000 € HT.

> Général

Parking Foch :

Nouveau

Ville de Saint-Tropez



50€
par mois*

**Votre abonnement
au PARKING FOCH**
jusqu'au 31 mars 2018

* en sus de la taxe d'habitation

**Bénéficiez dès à présent
d'un abonnement mensuel au parking Foch
(entrée avenue de la Résistance)
jusqu'au 31 mars 2018.**

(Attention, le parking Foch fonctionnera uniquement sous forme de stationnement
horaire à compter du 1^{er} avril 2018).

Combien ça coûte ?

L'abonnement mensuel sans engagement de durée :	50€
La création ou le renouvellement de la carte :	10€
En option : La location d'un SIP d'ouverture à distance de la porte d'accès au parking ; (à l'NGC crèche de caudré)	70€

Qui peut en bénéficier ?

Toute personne résidente principale ou secondaire à Saint-Tropez,
ou non résidente (limité à une carte par foyer fiscal)

JUSTIFICATIFS À FOURNIR

- dernier avis de taxe d'habitation (justificatif de domicile)
- carte d'identité ou même riom ou attestation notariée ou bail de locataire
- carte grise du véhicule

INFORMATIONS

pour téléphoner : **04 94 97 42 51**
par mail : stationnement@ville-sainttropez.fr
ou directement au bureau des abonnements du parking du port
de la rue du Commerce, 81404 - 83000 Saint-Tropez

Ne pas aller vers les autres parkings

> *Général*

Parking Foch : géré par la SEMAGEST

Le parking Foch est situé avenue de la Résistance, en sous-sol.

Niveau -1 : public. Fonctionne de façon autonome.

Niveau -2 : réservé aux locataires du programme «Les Echelles du Levant».

Par délibération du 21 décembre 2017, le Conseil Municipal a retenu la SEMAGEST comme délégataire du service public de la gestion des parcs de stationnement « Les Lices » et « Foch ».

Tarifs :

du 1^{er} avril au 31 octobre : tickets horaires

du 1^{er} novembre au 31 mars : abonnement : 50 € par mois

200 € pour les 5 mois

> Général

Quartier du Pilon : Travaux réalisés par ENEDIS : renforcement du réseau.
Les tranchées provisoires vont être refaites par la réalisation d'un tapis définitif.
Opération reportée à plusieurs reprises pour cause d'intempéries.



> *Général*

Platanes de la place des Lices :

Le remplacement des platanes sera programmé pour l'automne, le temps nécessaire pour :

- le marché d'appel d'offres pour les travaux,
- la fourniture de «platanors»,
- prévoir les travaux hors saison estivale.

> *Général*

Parking du Port :

- Mise en fonctionnement de l'entrée/sortie zone « La Poste » et des entrées principales « Pompiers » le lundi 26 mars avec les nouveaux réseaux et équipements DESIGNA (bornes, barrières et caisses automatiques).
- Les nouvelles entrées zone « Traverse du Petit Train » et les sorties principales zone « Pilon » continueront à fonctionner temporairement avec l'ancien équipementier XEROX, notamment pour le week-end de Pâques jusqu'au lundi 16 avril.

> *Général*

- Les abonnés seront invités, dès le lundi 26 mars, à venir au bureau d'accueil pour remplacer leur carte d'abonnement.

- Le mardi 3 avril, les sorties principales zone « Pilon » et les caisses automatiques du secteur commenceront à être rénovées.

- Le lundi 16 avril, les nouvelles entrées zone « Traverse du Petit Train » seront rénovées, ainsi que le reste des sorties zone « Pilon ». Le parking fonctionnera alors entièrement avec le nouvel équipementier DESIGNA.

Date d'achèvement des travaux : vendredi 27 avril 2018.

> Général



> *Général*

Anciens abattoirs :

Construit en 1876, le bâtiment a servi de lieu d'abattage jusqu'à la fin des années 1967 avant de devenir la ferronnerie de la Ville jusqu'en 2003.

Il a été décidé de donner ce bâtiment à bail à construction par délibération du 6 juillet 2017.

> *Général*

Le bail prévoit :

- **à titre principal**, la **réhabilitation du site** dans les règles de l'art – permis de construire du 30 mai 2017,
- **à titre subsidiaire**, la **réservation d'un espace culturel** mis à disposition de la **Commune** comprenant le rez-de-chaussée et le jardinet.

A ce jour, les délais sont tenus.

Les travaux devraient être terminés à la fin de l'année.

> *Général*



> *Général*

Ouverture Impasse des Conquettes : 2019

Comme prévu dans le PLU de 2013, la plateforme de l'impasse des Conquêtes, classée dans la voirie communale depuis 2010, va être portée à 8m de large. Son ouverture sera effective dès septembre 2019.

Cette ouverture, uniquement piétonne, permettra de développer l'attractivité de ce quartier en pleine mutation.



Blanc

242

312

Résidence

Espace des Lices

33

Ecole

Louis

236

Blanc

L'Atelier des

238

281

237

26

482

Impasse

des

178

Conquettes

448

181

338

351

353

Lices

des

Le

Sémiramis

parc

259

378

276

Avenue

> *Général*

Ecole Louis Blanc : regroupement des classes sur le site des Lauriers

Depuis 2009 il n'y a plus qu'une seule école primaire à Saint-Tropez, positionnée sur 2 sites.

Avec la diminution régulière des effectifs, il est possible de regrouper les élèves sur le site des Lauriers.

Afin de maintenir le niveau de confort actuel, quelques travaux de réaménagement et d'agrandissement vont démarrer dans les prochains mois, afin qu'à la rentrée 2019, élèves et corps enseignant soient accueillis dans les meilleures conditions.

> *Général*

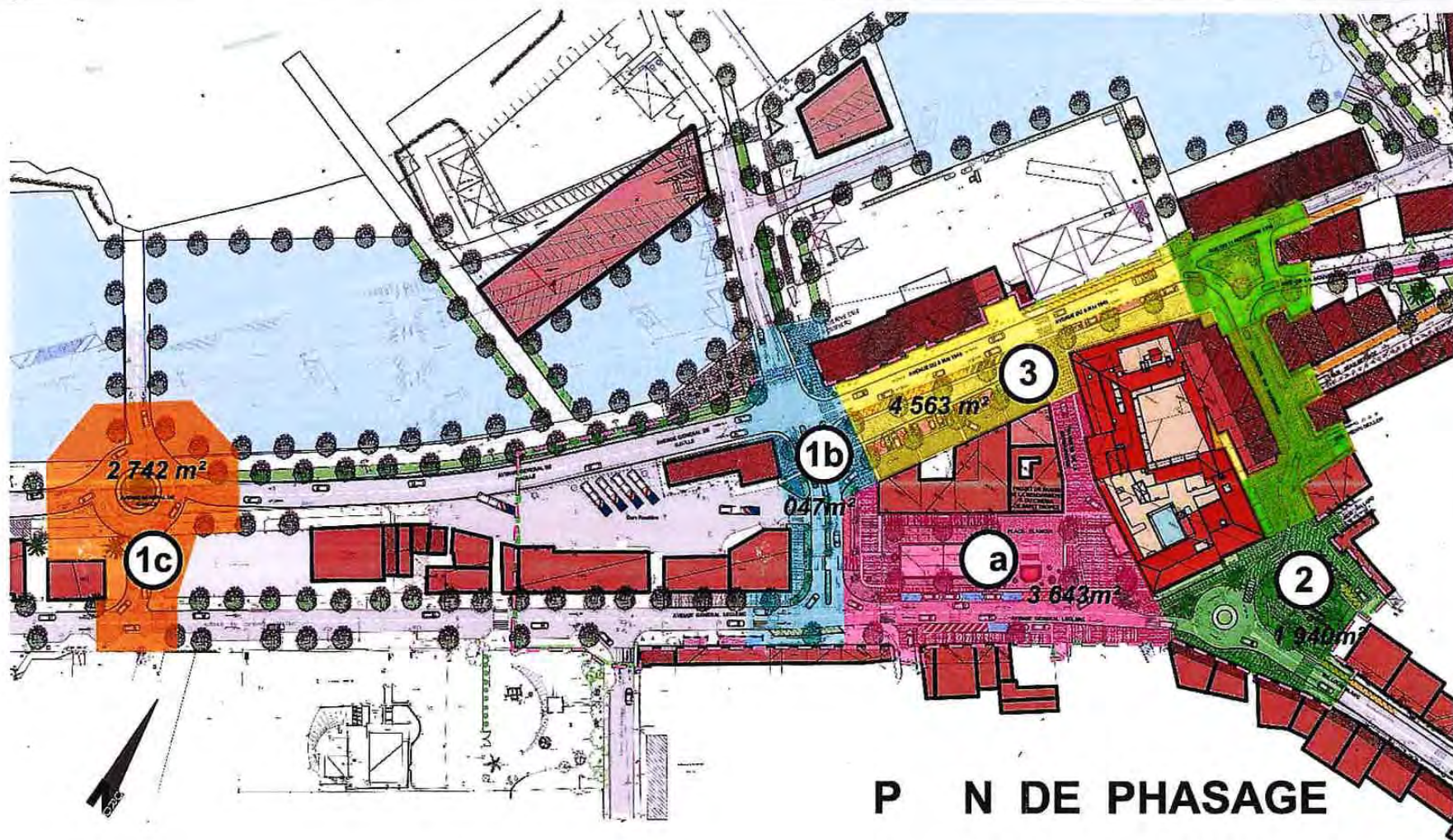
REQUALIFICATION de l'ENTREE de VILLE :

du 1^{er} octobre 2018 à fin avril 2019 : **tranche ferme** :

- place de la Croix de Fer,
- square de Lattre de Tassigny,
- traverse du Marbrier,
- ilot paysager rue du 11 novembre 1918.

Le chantier comprendra la réhabilitation des réseaux souterrains, la réfection des revêtements de sol, la signalisation, l'éclairage public, le mobilier urbain.

Coût estimatif des travaux : 1,6 M€ HT



P N DE PHASAGE

> *Général*

REQUALIFICATION de l'ENTREE de VILLE :

du 8 octobre 2019 à début février 2020 : **tranche opérationnelle :**

-aménagement de l'avenue du 8 mai 1945 entre l'ilot paysager de la rue du 11 novembre et l'entrée du parking du port : même type de prestations que pour la tranche ferme.

Coût estimatif des travaux : 727.000 € HT

> *Environnement*

Elagage des haies :

Conformément à l'arrêté municipal du 31 juillet 2001, les administrés doivent entretenir, en bordure des voies, à l'aplomb des limites de propriétés, leurs haies, arbres et tous végétaux débordant sur la voie publique.

- pour des raisons de sécurité piétonnière et routière,
- pour ne pas masquer la visibilité des panneaux de signalisation routière, des réverbères et afin d'éviter des dégâts sur les gros véhicules.

> *Environnement*

Sentier du littoral :

Comme chaque année, des travaux de réfection ont été entrepris, tout le long du sentier, aux endroits nécessitant une mise en sécurité et du confortement :

- Création de marches en pierre ou en bois en fonction de la nature du sol,
- Aplanissement et élargissement de passage,
- Création de muret de soutien en pierre,
- Mise en place de garde-corps et de passerelles en bois.



> Environnement

MOUSTIQUE TIGRE

**FAISONS ÉQUIPE
AVANT QU'IL PIQUE**



PRIVONS-LE D'EAU !



RÉUTILISER, RÉPARER, RÉCYCLER

COMMENT ÉVITER SON DÉVELOPPEMENT ?

C'est sur notre terrain que tout commence. Le moustique tigre se développe dans l'eau, même dans les plus petites quantités. Toute eau calme doit être surveillée, viduée ou renouvelée. C'est en adoptant tous ensemble et régulièrement quelques gestes simples pour lui bloquer l'accès à l'eau que nous gagnons le match.



> *Environnement*

Moustiques :

Pour compléter les consignes à appliquer :

- Plus de 100 nichoirs à chauve-souris sont installés sur la commune,
- Ces équipements sont en vente au prix de 40 € auprès du service Environnement,
- Des traitements terrestres réguliers sont effectués par un agent du service qui pulvérise un produit larvicide dans tous les ruisseaux le long des routes, caniveaux, égouts, ainsi qu'en centre-ville.

> *Environnement*

Zéro Phyto :

Conformément à la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte interdisant l'utilisation des pesticides chimiques par l'Etat, le service Environnement, les entreprises en charge de l'entretien des espaces verts, ainsi que la régie Environnement en charge de l'entretien de la voirie, des trottoirs et autres espaces naturels de la commune, depuis juin 2016, font usage de produits autorisés :

- bio-contrôle : insectes, acariens, champignons, bactéries, phéromones sexuelles et d'agrégation, extrait de plantes, d'algues et minéraux ...
- à faible risque,
- ceux utilisables en agriculture biologique.

> *Environnement*

Débroussaillage :

Débroussailler est une nécessité. Les objectifs à atteindre sont :

- protéger sa famille, sa maison, son terrain et ses biens,
- limiter la propagation du feu, diminuer son intensité,
- protéger la forêt et faciliter le travail et l'accès des pompiers.

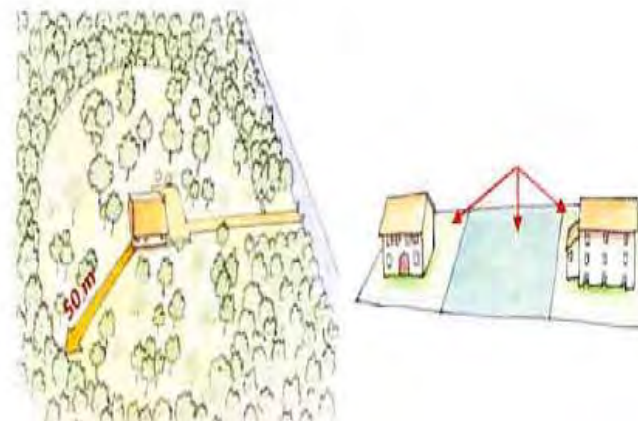
Débroussailler est une obligation : la loi oblige tout propriétaire situé en forêt ou à moins de 200 mètres d'une forêt à débroussailler son terrain et le chemin d'accès, selon votre zone d'habitation.

Le débroussaillage obligatoire



Débroussailler, c'est une obligation

La loi oblige tout propriétaire situé en forêt ou à moins de 200m d'une forêt à débroussailler son



> *contacts*

le service environnement

0800 828 123

le secrétariat des

**Comités
de Quartiers**

04 94 55 90 50

comitesdequartiers@ville-sainttropez.fr



Ville de
Saint-Tropez

Comités
de **Quartiers**
j'♥ ma ville, je participe